

N° 67 MAREAU AUX PRÉS

Bulletin municipal - Septembre 2021

www.mareauauxpres.com



Martial Mara 
St Hilaire St Mesmin - 45160

**ÉLECTRICITÉ
DÉPANNAGE - ANTENNE TV**

06 72 71 72 25

**Un artisan au service
des particuliers et des professionnels**

SARL
**ARBO
ESCENCE**



Élagage
Abattage délicat
Rognage de souches
Gestion d'espaces
boisés

Contrat de tonte
Taille de haie

Charles Baechler | **Alexis Renard** | arborescence.pjf@orange.fr
07 86 85 57 56 | 06 11 99 07 05 | 2 rue du Marchal Foch
Au service de l'Arbre et du Jardin | 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

C.D.M. projet

Paul Santos *Courtier en travaux
Dessinateur projeteur en bâtiment*



360 rue de la sente des pierres - 45370 Mareau-aux-Prés
06 74 67 57 68 - santos.paul@orange.fr

RENOV 

Michel Clément - 06 98 79 06 99
620, rue St Fiacre Mareau-aux-Prés
renovplus@icloud.com

Ménisierie - Plomberie - Carrelage



EURL S'ÉPPP

BERTHAULT GÉRARD



PLAQUISTE - PLÂTRIER
AGRÉE 2015

ISOLATION INTÉRIEURE
POSE DE PLAQUES DE PLÂTRE
FINITION DE BANDES PLACO
MENUISERIE (BOIS, ALUMINIUM)

02 38 45 92 97 - 06 85 12 99 42

64, rue des Cours - 45370 Mareau-aux-Prés
berthault.sepp@orange.fr



✓ PLÂTRERIE
✓ ISOLATION
✓ PLAQUES DE PLÂTRE

SASU PASCAL DESHAYES

4, rue du Paré - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél. 02 38 58 15 20

Fax. 08 26 38 49 76

e-mail : pascal.deshayes0547@orange.fr



Certificat
N°121873

NOUVEAU MANDAT, NOUVEAU FORMAT !

Nous avons le plaisir de vous proposer le bulletin municipal sous une toute nouvelle présentation, qui nous l'espérons, vous apportera satisfaction. Bonne lecture à toutes et tous !

Édito

Toutes les informations de la commune sont disponibles

- Sur le site de la commune : mareauauxpres.com

- Sur le facebook  de la commune : [mairie de Mareau-aux-Prés](#)

- Sur l'application mobile :  [PanneauPocket](#)

- Sur le panneau lumineux situé au niveau de la halle

Directeur de publication :
Bertrand Hauchecorne

Rédaction :
commission communication

Crédit photos :
mairie, associations

Design :
Éditions Le BAKH

Réalisation & Régie publicitaire :
Éditions Le BAKH
contact@editions-lebakh.fr
02 38 49 00 79
Imprimé en France



LE RETOUR DE LA CONVIVIALITÉ CHÈRE MAREPRÉSIEUNNE, CHER MAREPRÉSIEUN

Quel ne fut mon plaisir de voir l'émerveillement des élèves lorsque nous sommes allés dans les cinq classes de l'école élémentaire présenter, avec notre maître d'œuvre, le projet de rénovation de la cour ! Certes, les principaux travaux seront effectués pendant les vacances d'été mais les enfants devront être patients. Les espaces verts ne seront plantés qu'au courant de l'hiver et le bateau pirate sera leur cadeau de Noël. La végétation aura une large place dans cette réalisation permettant des îlots de fraîcheur, bien agréables à la saison chaude. Les différents espaces auront un aspect apaisant qui sera bénéfique à la sérénité des élèves.

Quelle ne fut ma consternation en constatant fin juin la faible participation aux élections régionales et départementales ! Oui, je connais les excuses : « le millefeuille administratif »,

« les élus tous les mêmes », « on ne nous écoute pas » ou tout simplement « on avait mieux à faire ». Je peux comprendre un certain ras le bol après la crise de la Covid, un agacement pour telle ou telle raison mais rappelez-vous que la démocratie est un bien précieux et sachons transcender nos mécontentements ou nos déceptions pour la soutenir.

Quelle ne fut pas ma joie, aux premiers jours de l'été, en voyant renaître l'activité sportive, culturelle sur notre commune ! Même si les festivités du 14 juillet n'ont pas eu l'ampleur habituelle, elles se sont déroulées dans une grande convivialité.

L'année scolaire qui commence sera pour chacun, je l'espère, l'occasion de retrouver un rythme normal et pour notre commune de poursuivre son développement harmonieux

Le Maire
Bertrand Hauchecorne



Éditorial

3

SOMMAIRE

4-5

Sommaire

Travaux

6-7

Retour
en image

Parcours
de santé

8-9

10

11

Biodiversité

Mangeons
et achetons

Local

14



16

Budget

12

13

Médiathèque

Mareau
toujours proche
de vous

14-15

16-17

Incivilités

La vie des
associations

18-25

26

Agenda
État Civil

TRAVAUX



Plateau surélevé de la rue du Stade

Les travaux achevés

- Le plateau surélevé rue du Stade ①
- Aménagement du croisement rue de la Bedelle et rue du Gris Meunier ②
- Installation d'un miroir en sortie de mairie
- Remplacement des 2 chauffe-eau du restaurant scolaire
- Installation d'un poteau à incendie rue de la Bedelle
- Pose d'un stop au croisement de la rue des Cours et la rue des Ecluses



Fleurissement du massif de la halle





3



Les travaux en cours

- Rénovation complète de la cour de l'école élémentaire
- Travaux toujours en cours des logements séniors ③

Les travaux réalisés en régie (par les agents des services techniques) :

- Mise en place de l'arrosage automatique du massif de la halle ④
- Rescellement des poteaux de la clôture grillagée des courts de tennis
- Scellement de 2 supports à banderoles (à chaque entrée de commune), nouveau moyen de communication pour la commune et ses associations. ⑤
- Remise en peinture du linteau de la salle polyvalente
- Remise en état d'un certain nombre de panneaux routiers

Projets prévus

- Suite à la mise en place de l'aménagement provisoire rue des Muids, la réflexion se porte dorénavant sur l'aménagement définitif par le biais d'une concertation collaborative, d'où la programmation d'une réunion de quartier qui a eu lieu en juin ⑥
- Les signalisations verticales et horizontales vont être revues et rectifiées prochainement
- Acquisition d'un radar pédagogique



5



6



4

RETOUR EN IMAGE



1 2 Visite de la ferme pédagogique les Tromignons au centre périscolaire le 5 mai

3 Cérémonie restreinte du 8 mai

4 Organisation des élections départementales et régionales les 20 et 27 juin

5 Remise des dictionnaires et atlas aux élèves de CM1 et CM2

6 Les répétitions de l'Harmonie de la Région Centre

7 Concert de l'Harmonie de la Région Centre le 2 juillet

8 La 7^e Nuit des Maths le 3 juillet

9 Concert de la Fraternelle du 14 juillet



6

ZOOM SUR



1



2



3



4



5

La 1^{ère} édition de la Fête du Sport s'est déroulée le 26 juin dernier.

Quel plaisir d'avoir offert une journée prônant la convivialité, la découverte et le partage. Après cette période de crise sanitaire, les élus de la commission Sports, loisirs, culture souhaitent proposer ce moment privilégié aux administrés. Le public venu en nombre a pu profiter des nombreuses activités ludiques et sportives proposées : randonnée vélo, course à pied, foot, tennis, boules lyonnaises, tir, pilates, et marche nordique, le tout ponctué d'intermèdes musicaux et gourmands !

Rendez-vous déjà pris pour l'année prochaine !



6



7



8



9



10

1 La structure gonflable

2 L'atelier pilates de la Gym volontaire

3 Le concert de la Fraternelle le midi

4 Les jeux ludiques destinés aux enfants

5 La buvette

6 Le tournoi de pétanque

7 La tombola

8 Les ateliers foot

9 Les portes ouvertes au stand de tir de Mareau Tir

10 Le concert de clôture de la Fraternelle

PARCOURS DE SANTÉ

Notre village est situé entre Loire et Sologne, nous profitons ainsi, tout en restant proche de l'aire urbaine orléanaise, de la région Val de Loire. Celle-ci étant inscrite au patrimoine de l'UNESCO, nous disposons d'un environnement naturel très riche, propice à de nombreuses découvertes et promenades accessibles par le biais de la piste LOIRE à vélo et de nombreux chemins.

La population de notre commune a augmenté ces dernières années, elle devient hétérogène avec une grande variance dans les âges. Il nous semble alors essentiel de proposer des activités respectant l'âge de chacun dans le but de créer un réel lien intergénérationnel.

Actuellement, l'activité physique est au centre d'un réel projet de santé publique, il s'inscrit dans le système de santé en adoptant des comportements favorables au soin lui-même et à l'éducation à la santé. D'où l'idée de créer un parcours santé en extérieur afin de profiter du cadre naturel sans trop s'éloigner. Il est envisagé d'organiser un aménagement ludique intégrable à notre environnement et aux richesses de Mareau-aux-Prés.

L'objectif est de mailler notre village de circuits de déplacements sécurisés, sans accès voiture. Ils seront dans un premier temps centrés sur le cœur du bourg mais pourront aller jusqu'aux hameaux de la commune et à la Loire.

De manière générale, un parcours santé permet des promenades sportives rythmées par des activités adaptées à tous les âges et toutes les conditions physiques, destiné aux sportifs occasionnels, avertis ou en soins. Chacun exécute son activité à son rythme, selon ses aptitudes et son âge. Ce type de parcours offre des activités physiques à pratiquer en toute convivialité. Il engendre un bien-être physique et mental, et permettrait aussi un nouveau lien social et solidaire. Ce parcours est toujours accompagné d'une signalétique adaptée.

Nous avons proposé aux kinésithérapeutes récemment installés sur la commune de s'associer à ce projet.

Ainsi, avec l'aide du cabinet et de leurs stagiaires de « l'école de kiné » d'Orléans, des activités sportives plus ou moins évoluées seront expliquées et proposées par un affichage simple, tout au long de ces circuits.

Comme il nous semblait nécessaire de recueillir vos ressentis sur ce projet, nous avons réalisé le questionnaire-diagnostic avec les élèves kinésithérapeutes.

Les retours de l'enquête numérique et papier sur ce projet ont été une vraie réussite avec plus d'une centaine de réponses.

Vos avis seront rapidement synthétisés et pris en compte au mieux, pour finaliser notre projet et le mettre en œuvre dès le printemps prochain.

Nous organiserons également une réunion publique courant d'automne 2021, réunion qui sera l'occasion d'échanger ensemble sur ce projet et de le réaliser au plus près de vos attentes.

Grâce à parcours, chacun d'entre vous pourra se déplacer, se promener et se maintenir en forme, à sa guise et suivant ses envies sur l'ensemble de ce circuit sécurisé et aménagé au sein de la commune.



Présentation :

Bonjour, nous sommes 4 étudiants de l'EUKCVL (Kinésithérapie Orléans). Avec la mairie de Mareau-aux-Prés, et en partenariat avec le cabinet Kiné Santé les Cerisiers, nous avons pour projet de créer un parcours de santé au sein de la commune.

Le parcours de santé permet une activité de plein air qui s'effectue à pied en suivant un itinéraire, balisé ou non, seul ou en groupe. Il est en général structuré autour d'agrès, comme des poutres d'équilibre, des machines de musculation, ou encore des barres parallèles. Nous venons à vous par ce questionnaire pour recenser vos besoins et vos attentes, et proposer les aménagements les plus adaptés à la commune.

Le questionnaire est anonyme rapide à remplir (moins de 5 minutes) et nous permettra de cibler les aménagements à mettre en place. Nous vous invitons donc à remplir ce questionnaire et à faire de même avec chaque personne de votre foyer, y compris vos enfants !

Questionnaire parcours santé

Ce questionnaire est également accessible en ligne. Scannez-moi!



SCAN ME



Les projets de la commission « Environnement » sont bien enclenchés

« Toujours bien vivre à Mareau » est bien le sens général que nous voulons donner depuis un an maintenant, à toutes les actions communales. Les projets portés par la commission Environnement trouvent une place prépondérante dans cette orientation globale dédiée à notre quotidien. Même si les derniers mois ont été éprouvants pour tous et le travail en commission difficile, la commission Environnement a pris à bras le corps plusieurs dossiers d'envergure en faveur de notre bien-être quotidien. En voici quelques avancées...

Parcours de santé piétons-vélos

La création d'un réseau de parcours de santé, associant mobilité douce – piétons / vélos – à des conseils et des propositions d'exercices physiques pour tous et de niveaux variés, a bien avancé.

Vous trouverez l'ensemble du projet décrit en page 10 de ce bulletin.

Préserver les bords de Loire sur notre commune : une démarche innovante

Le foncier le long de la Loire est un mitage incroyable d'environ 500 propriétaires sur les seuls 7 km de la commune de Mareau qui longent le fleuve. Il résulte d'un parcellaire historique et de transmissions après successions ou reventes, au cours du temps.

Cette particularité ne permet pas d'avoir une vision sur le long terme des moyens de préservation de ce bien commun, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, et disponible à nos pieds !

Des enjeux de connaissance pour tous, de maintien d'une biodiversité spécifique de ces zones humides et un entretien adapté s'y confondent. La commune a donc engagé une étude, via la SAFER du Loiret, pour recenser tous les propriétaires de cette zone, entrer en contact avec eux et proposer une démarche de cession éventuelle des parcelles non agricoles. La commune pourrait alors se porter acquéreur afin d'y assurer une gestion environnementale de qualité et durable.

Pour ce travail de longue haleine mais important pour chacun, la commune de Mareau vient d'obtenir des fonds européens - nommés LEADER -, qui prendront



Le samedi 09 Octobre
de 8h30 à 12h00

- Ramassage des déchets
dans nos rues, nos chemins
et les bords de Loire.

en charge environ 80% des actions à réaliser auprès des propriétaires.

Un agenda 2030 pour le développement durable de notre territoire

Un projet à plus long terme, débute ! Nous souhaitons que vous y participiez activement !

Lors du mandat 2010 – 2016, nous avons créé un agenda 21 communal, qui devait orienter nos actions en faveur du développement durable, au cours du temps. Après presque 10 années et de nombreuses réalisations sur Mareau, en faveur des énergies renouvelables (chauffage par géothermie de la salle polyvalente), de la biodiversité (inventaire de la biodiversité communale avec Mézières), d'une accessibilité accrue aux bâtiments communaux ou encore par le soutien aux déplacements doux dans le nouveau lotissement du centre bourg, ..., il nous a semblé intéressant de nous re-questionner sur nos ambitions, nos moyens tout en vous proposant de nouvelles perspectives.

Ainsi, après une mise en concurrence des communes du Centre-Val de Loire, notre projet a été retenu par le Conseil Régional pour qu'un bilan des réalisations soit établi, par un cabinet conseil spécialisé, et qu'un organisme national expert – le CEREMA - nous aide dans nos nouvelles réflexions pour 2030. Ces travaux viennent de débuter. Au travers d'une participation que nous espérons active de votre part dans les prochains mois, nous aimerions être en mesure de vous présenter d'ici une année environ, un nouvel élan pour la commune de Mareau en faveur du développement durable de notre territoire.

D'autres projets sont bien évidemment à l'étude pour notre commune ...

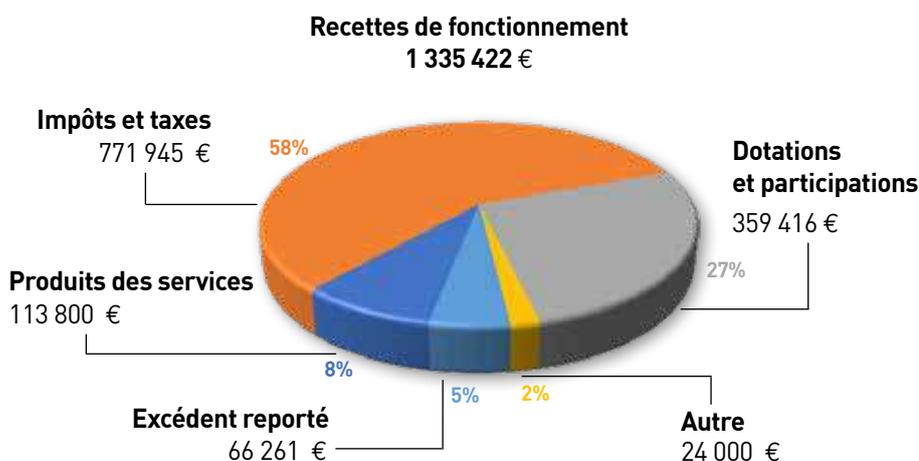
Le bien vivre à Mareau s'inscrit dans la durée.

BUDGET 2021

Un budget de fonctionnement maîtrisé

Budgétairement, nous avons passé l'année 2020 avec des pertes financières tout à fait supportables. Nous les avons subies surtout sur les redevances périscolaires, lors du premier confinement. Ceci a été en partie compensé par l'annulation de quelques dépenses prévues comme celles relatives au repas des aînés ou aux festivités du 14 juillet.

Pour l'exercice 2021, nous continuerons à contenir les dépenses ; nos prévisions sont en baisse de 1% par rapport à 2020. Grâce à l'augmentation des recettes et à un excédent 2020 supérieur à celui de 2019, notre autofinancement, c'est-à-dire le transfert vers le budget d'investissement, passera de **131 000 € à 213 000 €**.



Un budget d'investissement ambitieux

Le budget 2020, voté par l'ancien Conseil quelques jours avant le premier confinement était prudent pour laisser l'initiative aux nouveaux élus de prévoir leurs projets. Ceci n'a pas empêché la municipalité d'achever d'importants travaux comme l'isolation de la salle des Garennes (**116 000 €** dont **96 700 €** cette année) et son rattachement au réseau de chaleur créé depuis la salle polyvalente (**116 500 €** dont **71 000 €** cette année).

Le principal investissement 2021 consiste à la refonte totale de la cour de l'école élémentaire qui profite aux 130 enfants du CP au CM2. Le montant des travaux s'élève à **140 000 €** pour lesquels nous avons obtenu **60 000 €** de subventions d'État. Par ailleurs, la portion de la rue du Stade allant de la rue Saint Fiacre à la rue des Écoles, avec l'ajout d'un plateau surélevé, a été refaite au printemps pour **59 000 €**. L'éclairage du second terrain de tennis a été réalisé pour **12 000 €** ce qui permet aux sportifs d'utiliser les installations plus largement.

Les projets sont longs à concevoir et leur réalisation s'étalent souvent sur deux ans. Nous avons mis **20 000 €** au budget pour engager la maîtrise d'œuvre du plan piétons-vélos que nous pensons réaliser en 2022 agrémenté d'un parcours de santé. Par ailleurs, afin de protéger les bords de Loire, nous avons mandaté la Safer pour étudier la potentialité d'acquisition de terrains situés en zone naturelle. Cette animation coûtera **26 000 €** que les crédits européens financeront pour 80% du coût hors taxes.

Ciao TH

La nouveauté pour les communes en 2021 est la suppression de la taxe d'habitation (TH). Cet impôt vieux de plus de deux siècles a donc vécu ! Certes, environ 35 % des Marepré-siens paieront encore les deux tiers de cet impôt à l'automne mais il sera déconnecté des recettes communales. En compensation de la perte de TH, la commune recevra la taxe sur le foncier bâti (TFB) qui revenait jusqu'à l'an dernier au Département ; celle-ci étant inférieure à la perte de TH, l'État compensera ce manque de revenu pour la commune.

Si vous êtes locataires, vous n'aurez plus à vous acquitter d'impôt pour la commune, dès cette année pour certains, en 2023 pour les autres. Si vous êtes propriétaires, votre feuille concernant la TFB ne comportera qu'une colonne, celle afférente à la commune, mais le montant sera approximativement le même, et même légèrement supérieur, car le Conseil a voté un taux légèrement supérieur à la somme des deux taux pour compenser des pertes de dotations. Notons que la TH sur les résidences secondaires n'est pas supprimée et une TH sur les logements vacants depuis plus de deux ans vient d'être instaurée.

Pour le foncier non bâti, rien n'est modifié donc le montant devrait augmenter seulement de 0,2%, soit inférieur à l'inflation. Globalement, si vous êtes domiciliés sur notre commune, votre contribution aux finances communales aura nettement baissé depuis quatre ans.

MÉDIATHÈQUE

Prix Jeunesse

La médiathèque a participé au prix jeunesse initié par l'intercommunalité.

Pour cette première édition, quatre ouvrages étaient sélectionnés et soumis au vote des petits et des écoliers de novembre à mars. Les écoles maternelles de Mareau et la crèche les Marmousets de Cléry ont participé à cette belle aventure. Ces quatre

livres sont disponibles à la médiathèque. La remise des prix s'est déroulée de manière virtuelle retransmise sur la page Facebook de la communauté de communes des Terres du Val de Loire.

Le lauréat : Christian Voltz pour son album « un gâteau au goûter ».

Une deuxième édition est déjà prévue.



Livres

Des nouveautés sont arrivées en mai (romans, polars)



Poésie

Pour la neuvième année consécutive la Compagnie « Textes et Rêves » est intervenue dans les écoles de Cléry, Mézières lez Cléry, et Mareau-aux-Prés pour des ateliers d'oralité avec les élèves.

Cela s'est terminé par un spectacle à la salle polyvalente de Mareau avec les élèves de CM1 et CM2 de l'école de Mareau.



Les élèves ont joué et chanté avec les mots consacrés au voyage, parfois joyeux ou nostalgiques, mélancoliques ou rêveurs. Les poètes voyagent et leurs voyages deviennent musique. Ces voyages réels ou imaginaires dessinent une carte étrange qui nous invite à la promenade.

Un thème riche qui allait de Prévert à Blaise Cendrars, en passant par Laurent Voulzy.

Renseignements pratiques : la médiathèque est animée par une équipe de 15 bénévoles qui vous accueillent

Lundi 15h - 17h30 ; mercredi 10h - 12h / 14h30 - 17h ; samedi 9h30 - 12h

Tarifs : 5 € pour les habitants de Mareau ;

10 € pour les habitants des autres communes

Tél : 02.38.64.05.42 - mail : mediatheque@mareauauxpres.fr

LA LOIRETEK

C'est une médiathèque numérique pour tous les loirétains : des ressources pour tous les goûts, des films, des jeux, et des activités pour les enfants.

C'est un service gratuit pour les adhérents des médiathèques du Loiret.



ATELIERS D'ÉCRITURE

Chaque mois une animation d'écriture est menée par une animatrice de l'association « Parole et écrit », avec deux thèmes au choix, et des jeux de mots pour terminer la séance. L'adhésion est de 10 euros pour l'année. Pour des raisons sanitaires, cette activité est momentanément suspendue.

DIVERS MAGAZINES À VOTRE DISPOSITION

Adultes :

« Que choisir »,
« Mon jardin ma maison »,
« Le Journal de la Sologne »,
« Notre temps »

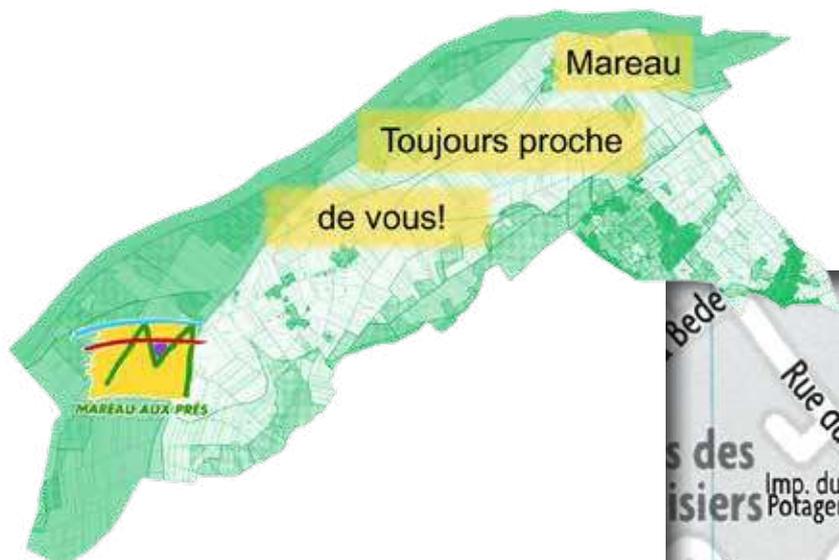
Enfants :

« Popi »,
« J'aime lire »

Emprunts :

Vous pouvez emprunter 2 CD et 2 DVD. 2 magazines, 8 livres

MAREAU TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS



Le marché

s'est adapté aux différents couvre-feu et protocoles sanitaires.

Soutien et attention portés à nos aînés :

- distribution d'un colis à Noël à défaut du gouter des aînés de décembre
- Distribution de bons d'achats à défaut du repas des aînés d'avril
- Visite régulière des élus aux plus fragiles

Les services périscolaires et le restaurant scolaire sont restés en continu accessibles.



Participation citoyenne :

- Plusieurs réunions de quartiers ont déjà été organisées
- Des réunions publiques de concertation vont être mises en place dès l'automne.

MAREAU TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS

Ouverture de la **médiathèque**
dès que le protocole sanitaire
le permettait



Maintien des services publics :

- accueil de la mairie et de l'agence postale ouverts, ainsi que la ligne téléphonique.
- maintien des aides sociales par le biais de la banque alimentaire

Réflexions et préparations des manifestations

dès mars 2021 pour anticiper le retour à la normale, à la convivialité ! Les élus ont eu raison !

- Organisation de la 1^{ère} édition de la Fête du sport le 26 juin pour animer de nouveau notre village et relancer les associations
- Concert de l'Harmonie de la Région Centre le 2 juillet
- 8^e édition de la Nuit des Maths le 3 juillet
- Retour de notre Fête nationale le 14 juillet

Soutien aux commerçants, producteurs locaux :

- les bons d'achats des aînés sont uniquement valables chez nos commerces locaux
- La commune a relayé sur ses supports de communication toutes les informations les concernant
- Un dépliant des producteurs locaux et commerçants a été édité

INCIVILITÉS

Pour « toujours bien vivre à Mareau-aux-Prés,

Nous vous rappelons que le bien vivre passe par le respect de tous.

« *Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit.* »

Ainsi, le chien du voisin qui aboie constamment, les réunions familiales et amicales un peu trop bruyantes, une musique dont le volume est excessif... sont des exemples d'activités pouvant nuire à la tranquillité de vos voisins.

Ref : arrêté préfectoral du 1er mars 1999

Horaires pour les activités bruyantes :

- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 en semaine
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets verts chez vous.

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts contribue à la dégradation de la qualité de l'air.

De nombreuses solutions existent pour valoriser ses déchets verts :

- Compostage,
- Broyage,
- Paillage,
- Collecte en déchèterie

D'ailleurs, la déchèterie de Cléry Saint André nouvellement rénovée possède désormais un espace au sol dédié aux déchets végétaux.

Ref : arrêté préfectoral du 9 juin 2017



Des places à destination des PMR (personnes à mobilité réduite) ont été mises en place sur la commune de Mareau-aux-Prés : à la mairie, sur la place de la boulangerie, à la salle polyvalente, et au niveau du restaurant.



Ces places, tel que leur nom l'indique, sont réservées aux personnes possédant une carte de stationnement spécifique.

Il s'agit de la Carte Mobilité Inclusion ou CMI Stationnement pour les invalides civiles ou de la carte européenne de stationnement pour personne handicapée, pour les invalides de guerre. Son apposition sur le pare-brise est impérative pour profiter d'un stationnement illimité et gratuit.

Nous sommes très régulièrement témoins d'administrés valides se garant sur ces places, cela est inadmissible et passible d'une amende de 135 € pour stationnement très gênant !

Ref : article R417-11 du Code de la route

vivons ensemble dans le respect !

La commune a investi dans la mise en place de poubelles spécifiques aux déjections canines, avec la mise à disposition gratuite de sacs poubelles.

Nous rappelons à nos administrés qu'en tant que propriétaires de nos amis à quatre pattes, ils sont dans l'obligation de ramasser les déjections.

Pour rappel, les déjections canines sont classées au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique peut exposer à une contravention de 4^e classe.

Ref : l'article R634-2 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement



Nous vous rappelons que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène.

- L'entretien des trottoirs et caniveaux est applicable au droit de la façade ou des clôtures des riverains, sur toute la largeur du trottoir, ou, s'il n'existe pas de trottoir, de la limite de propriété jusqu'à la chaussée bitumée.
- Le balayage des feuilles, le désherbage sont également à effectuer.
- L'élagage des arbres, et la taille des haies sur le bord de la voie publique doivent être régulièrement réalisés.

Vous trouverez toutes ces informations et leurs compléments dans l'arrêté référencé ci-dessous.

Ref : arrêté municipal numéro 07102020



Les agents des services techniques de la commune sont trop souvent sollicités pour ramasser des dépôts sauvages sur la commune : végétaux, poubelles, pneus... la liste est malheureusement longue...

Nous vous rappelons que ces dépôts représentent :

- Un risque d'insalubrité sur la commune
- Un manquement au respect des uns et des autres
- Un risque pour la sécurité, en cas d'encombrement sur la voirie publique
- Une charge financière pour la commune

Pour rappel :

- Ces dépôts sont amendables.
- La déchèterie de Cléry Saint André nouvellement rénovée possède toutes les bennes nécessaires : pour les déchets incinérables, le mobilier, le polystyrène et les plastiques souples, une colonne pour la collecte du plâtre, un nouveau mode de dépôt, au sol, pour les déchets verts et les gravats.

Ref : Les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Art aux Prés



Cette saison 2020/21 a été très difficile dans son déroulement, avec l'interruption des cours adultes de novembre à avril, mais les adhérents ont pu réaliser 2 cours de dessin en non présentiel, avec l'envoi de documents et de consignes sur 2 thèmes différents. Chacun a pu travailler chez soi. Les adhérents se sont retrouvés avec joie pour terminer la saison. Les enfants ont pu continuer leurs cours avec Annabelle avec la joie de se retrouver malgré l'interruption de 7 séances sur les 26 prévues.

En mai, « les PRAIRIALS » n'ont pas eu lieu dû aux contraintes sanitaires, **le salon est reporté les 11 et 12 septembre 2021**, avec comme invitées d'honneur Kallou (Pascale DEMAISON) sculptrice et Sophie Masson peintre. Lors du vernissage du samedi matin, vous pourrez écouter et apprécier la présence de la Fraternelle. Vous pourrez admirer les œuvres des enfants dont la qualité est remarquable, auxquelles s'ajouteront celles d'artistes régionaux adhérents de l'association « l'Art aux Prés ».



Venus censurée - Sophie Masson



*La Dame à l'hermine
(hommage à Leonardo da Vinci)
Sophie Masson*



sculpture
de Kallou



sculpture
de Kallou

Durant les PRAIRIALS vous découvrirez les possibilités offertes par l'association « L'Art aux Prés » pour venir exprimer vos talents en vous joignant à nous.

L'association L'Art aux prés vous propose pour la nouvelle saison 2021/22

- Des ateliers enfants tous les samedis matin animés par Annabelle Loué.

- Un cours pour des plus jeunes est en place le samedi de 9h30 à 10h45.

Tarif : 100€ par an plus 20€ d'adhésion

- Un cours de 1h30 est proposé aux jeunes plus confirmés de 11h à 12h30 le samedi.

Tarif : 120 € par an plus 20 € d'adhésion.

Il est possible de payer en bons CAF ou en chèques comités d'entreprises, et pour les enfants de Mareau, une aide mairie peut être envisagée.

Contact : Madame Molina Perrine :
Tél. : 06 63 74 62 81 mel :
perrinemolina@hotmail.com

- Des ateliers de peinture pour adultes animés par Jean Philippe Bouin.

De 14h à 17h un samedi par mois au prix de 25 € par séance plus adhésion annuelle de 20 €.

Contact : Lysiane Bruneau :
Tél. : 06 14 03 63 26
mel : lysiane.bf@orange.fr

- Des ateliers modelage animés par Sylvie Szigeti.

Tarif : 50 € le stage 2 fois par mois (jeudi et samedi) de 10h à 18h plus adhésion à l'association 20 €.

Contact : Marie Claude Hureau
Tél. : 06 11 99 52 01

mel : jacques.hureau@wanadoo.fr

Dès maintenant pensez à cette possibilité et venez-vous inscrire le 4 septembre lors du Forum des associations ou lors du salon des Prairials du 11 et 12 septembre.

Contact et renseignements :
mel association :

atelier.artauxpres@gmail.com

Chantal Bureau,
présidente de « L' Art aux Prés »,
80 rue des Muids
Mareau-aux-Prés
Tél : 06 63 94 65 68

LA VIE DES ASSOCIATIONS

La Fraternelle

La Fraternelle a hâte de vous retrouver pour la saison 2021/2022.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 4 septembre 2021, de 9h à 13h, sous la halle. Voici quelques dates à noter dans vos agendas pour les semaines à venir :

Samedi 11 septembre à 11h30 : Prairials à la salle polyvalente avec la participation de l'harmonie.

Lundi 13 septembre : reprise des cours de l'école de musique, renseignements au 06 88 85 38 48 ou lafraternelle.mareau@gmail.com

Dimanche 3 octobre à 15h30 : Concert des Pompiers de Paris, avec la participation de l'harmonie, à la salle polyvalente

Samedi 13 novembre à 20h30, Concert de Ste Cécile.

Samedi 29 à 20h30 et dimanche 30 janvier à 15h, Soirée théâtre et concert d'hiver.

Samedi 11 juin à 20h30, concert de fin d'année.

D'autres projets musicaux auront lieu tout au long de l'année, au plaisir de vous y retrouver nombreux. La Fraternelle vous souhaite une excellente rentrée 2021.

A.P.E

L'ensemble du bureau de l'association souhaite une bonne rentrée scolaire à tous les enfants.

En juillet, les élèves de CM2 quittant l'école mareprésienne ont reçu un présent de notre part, n'ayant pu bénéficier durant ces 2 dernières années de notre soutien suite à la crise sanitaire. Il est temps pour notre association de débiter une nouvelle année. En effet, suivant le calendrier scolaire, nous clôturerons l'année lors de son assemblée générale qui se déroulera prochainement. À cette occasion, nous invitons tous les membres à cette réunion, ainsi que tous les parents désirant nous rejoindre ou mieux nous connaître.

Prochainement, les enfants auront à charge de vendre des tickets de tombola afin de financer le spectacle de Noël. Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.



Amicale boulistes de Mareau

L'Amicale Bouliste de Mareau vous souhaite une bonne rentrée sportive 2021/2022, avec l'espoir que la crise reste derrière nous!

Aussi, nous vous invitons à venir essayer la Boule Lyonnaise les mardis soir lors de nos entraînements de 18h30 à 20h00. Retrouvez-nous entre le stand de tir et le terrain de tennis.

Le tout dans une ambiance conviviale alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre !

Inscriptions et plus d'informations, contacter Mr Mariette Didier :

Tél.: 02 38 45 98 05

Courriel : abm.mareau@gmail.com



En ce temps là à Mareau...



EXPOSITION - CONFÉRENCE

C'est avec un grand plaisir que l'association « En ce temps-là, à Mareau aux Prés » avec le concours de l'association familiale de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, vous annonce la tenue de son exposition annuelle qui aura lieu les 27 et 28 novembre 2021.

EXPOSITION

Les Muids au début du XX^e siècle

Généalogie de quelques familles du Cas Rouge

Les Muids et la place du Cas Rouge en particulier s'étendent sur trois communes, Mareau aux Prés, Mézières-lez-Cléry et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. De par sa situation, cette place a toujours bénéficié d'un dynamisme lié à la vie de l'époque avec ses nombreux artisans et commerçants ; sabotier, bourrelier, cafés, épiceries, cordonnier ... Lors de l'exposition, vous retrouverez la généalogie de quelques-unes de ces familles.

CONFÉRENCE

« Un conflit opposant des vignerons des Muids à leurs seigneurs »

« En 1761, les gardes du seigneur de Boisgibault à Ardon tirent sur des vignerons des Muids et leurs enfants qui ramassaient des bruyères. Plusieurs d'entre eux sont grièvement blessés. Les seigneurs de Boisgibault et de Mézières voulaient remettre en question les droits d'usage ancestraux. Après de multiples rebondissements, l'affaire se poursuivra devant la justice jusqu'au Parlement de Paris. Ces paysans ont-ils réussi à faire valoir leurs droits face à deux puissants seigneurs de la région ? Daniel Boissay a mené l'enquête et vous en révélera les conclusions. »

EXPOSITION

Maison d'Emile JAVOY

Maison de Joseph FOULON et d'Eugénie JAVOY

Epicerie de Marie LEGROS épouse BRUNEAU

Impasse du Bel Endroit

**Maison SEVERDI
Café épicerie tenu par Marie Cartier puis avec le salon de coiffure par la famille ROBICHON**

Saboterie d'Adolphe BRUNEAU

Les Muids au début du XX^e siècle

Généalogie de quelques familles du Cas Rouge

SAMEDI 27 et DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021

Salle Polyvalente - Mareau aux Prés

Association familiale St-Hilaire-St-Mesmin

En ce temps là, Mareau aux prés

Salle polyvalente Mareau aux Prés

Exposition : samedi 27 et dimanche 28 novembre

**Conférence : samedi 27 novembre à 18h
et dimanche 28 novembre à 15h**

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Mareau Tir

Après plusieurs mois d'arrêt de l'association « Mareau Tir » à cause de la crise sanitaire, nous avons repris avec l'accord des différents organismes (FFT, Ligue, Mairie...) les entraînements « école de tir » cadets – juniors depuis le 19 mai puis ceux des adultes depuis le 9 juin.

Ces entraînements n'ont pu se faire qu'en respectant les consignes sanitaires inscrites dans le protocole de la FFTIR. Tous les adhérents étaient heureux de reprendre leurs activités sportives.

Pour terminer la saison sportive 2020/2021, nous avons organisé le 19 juin avec le Comité Départemental un critérium école de tir au stand de Mareau. 54 enfants du Loiret y ont participé et étaient contents de se retrouver.

Nos jeunes de l'école de tir ont participé à un challenge régional avec 2 compétitions en juin et 1 en septembre.

Nous avons participé à la fête du sport organisée par la Mairie le 26 juin 2021.

Découverte du tir, essais arbalète, carabine et pistolet ont été dispensés au stand de tir.

Mareau Tir Popote a tenu le stand « restauration/ buvette » tout au long de la journée qui a permis, sans aucun doute, aux uns et aux autres de se retrouver en toute convivialité.

Si les conditions sanitaires le permettent :

- Tir popote a tenu la buvette du 14 juillet sous la halle à partir de 20 h
- Mareau tir participera au forum des associations le 04 septembre sous la halle de 9 h à 13 h et organisera les portes ouvertes au stand de tir le 05 septembre de 9 h à 18 h

Nous espérons que nos licenciés seront présents pour la rentrée 2021/2022 qui nous le souhaitons sera meilleure que la précédente.



**Si vous voulez rejoindre notre association,
vous pouvez contacter :**
Sylvain Edine - Président - Tél : 06 07 01 71 77
Club de tir - Tél. : 02 38 45 68 58

COMITE DEPARTEMENTAL TIR LOIRET

Le Comité Départemental a organisé avec :
-le club de la SMOC un critérium 50 m à la carabine (18 tireurs le 13 juin)
-le club de Mareau un critérium école de tir carabine et pistolet réunissant 54 tireurs très motivés de retrouver ou découvrir pour certains la compétition (les 19 et 20 juin)

Le Comité Départemental et le club de Mareau ont participé à l'opération « quartiers d'été » organisée par la Préfecture et le CDOS à l'Île Charlemagne pour faire découvrir notre sport avec des carabines laser tous les vendredis de juillet.

Cette opération a connu un vif succès.

Pour la prochaine saison, le calendrier fédéral ayant été fait tardivement, le calendrier départemental sera fait prochainement et nous comptons sur le club de Mareau pour recevoir des compétitions.

Tennis Club Mareau



Le mot du Directeur :

La saison 2020/2021 a été une nouvelle fois perturbée et compliquée avec des restrictions de salles et l'arrêt de nos activités sportives sur plusieurs périodes. Nous avons tout de même pu proposer un maximum de séances à nos adhérents ainsi que des stages gratuits offerts par notre professeur de tennis. Nous abordons cette nouvelle saison avec l'espoir de voir nos associations retrouver des activités plus normales. Je compte sur chacun d'entre vous pour faire vivre les associations de notre cher village. Nous avons la chance de compter des associations et des événements de qualité à Mareau.. N'hésitez plus, rejoignez nous au tennis ou au touchtennis, des activités sportives, ludiques, épanouissantes, agréables et bonnes pour la santé de toutes et tous. Vous serez accueilli.e et encadré.e par notre équipe dynamique. A bientôt au TC Mareau ! A. Hadjab-Kentzinger

Effectifs Saison Sportive 2021 (au 15/12/2020)							
Licenciés				Arbitres Officiels		Juge-Arbitres Officiels	
Age	Jeunes	Adultes	Total	A1	A2	JAE1	JAT1/2
Femme	18	19	37	3	-	-	-
Homme	47	41	88	7	1	2	2
Total	65	59	125	10	1	2	2

Équipements
<ul style="list-style-type: none"> • 1 salle chauffée à Mareau • 1 salle communautaire à Cléry • 2 courts extérieurs éclairés • 1 club-house • 1 mur d'entraînement + 1 court de touchtennis



Tennis club stage enfants avril 2021



NOS ACTIONS tout au long de l'année	Pour qui ?
COURS ET ENTRAINEMENT DE TENNIS (1, 2 ou 3 séances hebdomadaires)	Pour tous, à partir de 7 ans et jusqu'à 2ème série
COURS DE TOUCHTENNIS (cardio, ludique, convivial)	À partir de 14 ans
LE TENNIS SANTÉ	Seniors, personnes touchées par des pathologies chroniques
FORMATION D'ARBITRAGE	À partir de 10 ans
LA COMPETITION LIBRE (matchs officiels toute l'année à la carte)	À partir de 8 ans
LES COMPETITIONS PAR EQUIPES	À partir de 9 ans
UN TOURNOI à la TOUSSAINT	Toutes catégories simple et double
UN OPEN JEUNES en JUILLET	de 8 à 18 ans
PLATEAUX, TOURNOIS INDIVIDUELS	À partir de 7 ans
LE TENNIS FEMININ (cours, tournois spécifiques)	À partir de 7 ans
STAGES VACANCES SCOLAIRES, COURS INDIVIDUELS	À partir de 7 ans
UN CIRCUIT DE TOURNOIS EN NORMANDIE pendant 15 jours	À partir de 12 ans, tous niveaux

Les cours et entraînement ont lieu du Lundi au Samedi dans les salles de Mareau et Cléry et sur les courts extérieurs.

NOS VALEURS : le respect, le fair-play, l'honnêteté, l'intégrité et la loyauté, la maîtrise de soi, l'esprit d'équipe, la convivialité, la solidarité, l'ouverture et l'accessibilité à tous, le refus de toute forme de discrimination et de harcèlement.



Les cours et entraînements sont encadrés par A. HADJAB-KENTZINGER professeur de Tennis Diplômé d'Etat Préparateur Mental - Préparateur Physique - Formateur - Juge-Arbitre JAT2/JAP2 classé + de 20 ans en 2^e série

** licencié.e et non-licencié.e.*

LE TENNIS, UN SPORT POUR TOUTES ET TOUS! N'HESITEZ PAS à NOUS REJOINDRE.

Inscription possible toute l'année.

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Tennis club groupe touchtennis - juin 2021



Tennis club finale tournoi interne homologué - 6 juin 2021

MERCI aux volontaires qui aident tout au long de l'année: Alicia, Aline, Angélique, Bryan, Didier, Dilan, Ewald, Isabelle, Laetitia, Marcel, Mathieu, Murielle, Nhoa, Nicolas, Valérie, William et tous les autres...

MERCI à nos partenaires pour leur soutien :

La Commune de Mareau aux Prés, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, Le Loiret, La Région Centre, le Comité du Loiret de tennis, La Ligue du Centre de Tennis, la Fédération Française de Tennis, les artisans et commerçants de Mareau aux Prés : Le Marmiton, Miel Tremeau, Le Clos St Fiacre, Le Fournil St Fiacre, Olivet, Atol Opticien St Pryvé, Mathieu Hellebuyck, Les Ateliers Lorin, Horticulture Gatelier, Les entreprises : Super U St Pryvé, Pizza Del Arte Olivet, Decathlon Olivet, Artengo.

TENNIS CLUB MAREAU AUX PRES
apprendre **SPORT** groupe technique
échange **CLUB** PLAISIR Tactique
progrès **COMBATIVITÉ** ensemble
ENVIE transmettre **TENNIS** ambition
PARTAGE Physique **JEU** fair-play
MATCH audace Mental convivialité
PASSION concentration **ENERGIE**
équipe **RESPECT LOYAUTÉ**

Vous souhaitez soutenir le projet TENNIS CLUB MAREAU,
n'hésitez pas à nous contacter, Merci.

Contact : 07 51 69 07 16 - tcmareau@gmail.com - Informations et actualités du Club sur : www.club.fft.fr/tcmareau -  Tennis Club Mareau

SEPTEMBRE

Samedi 4

FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé par la Mairie
9h - 13h à la halle

Dimanche 5

JOURNÉE STAND DE TIR PORTE OUVERTES MAREAU TIR

Samedi 11

RÉUNION CLUB MOTO CAGOUILLES

14h, salle Raboliot

**Samedi 11
et dimanche 12**

LES PRAIRIALS

Organisées par L'Art Aux Prés
Salle polyvalente

OCTOBRE

Dimanche 3

CONCERT DES POMPIERS DE PARIS AVEC L'HARMONIE

Organisé par la Mairie et La Fraternelle
15h30, salle polyvalente

Vendredi 8

LA FÊTE DE LA SCIENCE

Conférence de Thierry Dudok de Wit
- Les variations de l'activité du soleil
influencent-elles sur le climat ?
18h30, salle Raboliot

Samedi 9

SOIRÉE PAËLLA

Organisée par le Comité des fêtes
Salle polyvalente

**Samedi 23
et dimanche 24**

FÊTE DES PLANTES

Organisée par la Mairie

NOVEMBRE

Samedi 6 ou dimanche 7
LOTO

Organisé par le Comité des fêtes
Salle polyvalente
Samedi 20h30 ou dimanche 14h

Jeu 11

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Samedi 13

CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE PAR LA FRATERNELLE

20h30, salle polyvalente

Dimanche 21

BOOM DE L'APE

Salle polyvalente

samedi 27

et dimanche 28 EXPOSITION « EN CE TEMPS LÀ À MAREAU »

Salle polyvalente

DÉCEMBRE

Dimanche 5

MARCHÉ DE SAINT-NICOLAS

Organisé par le Comité de Jumelage
Salle polyvalente

Vendredi 10

ARBRE DE NOËL DU FOOT

Salle polyvalente

Samedi 11

RÉUNION CLUB MOTO CAGOUILLES

14h, salle Raboliot

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par Mareau Z'idées
Journée, halle

Vendredi 17

GOÛTER DES AINÉS

Organisé par la Mairie
16h, salle polyvalente

JANVIER

Samedi 8

VŒUX DU MAIRE

11h, Salle polyvalente

**Samedi 29
et dimanche 30**

SOIRÉE THÉÂTRE ET CONCERT D'HIVER PAR LA FRATERNELLE

Salle polyvalente
Samedi 20h30 et dimanche 15h

du 01 janvier 2021
au 30 juin 2021

NAISSANCES

Tracy BIEMONT, née le 09 Janvier 2021.
Jade LEDDET, née le 22 Janvier 2021.
Sixtine SAUTEREAU, née le 20 Février 2021.
Noé et Jules VANZAGHI, nés le 27 Avril 2021.
Kessie OLMEDA née le 7 Juin 2021.
Emy DELAGUETTE LHUISSET
née le 15 Juin 2021.

MARIAGES

Bernard LESCOFFIER et Françoise OLLIVIER,
le 14 Mai 2021.

DÉCÈS

Jacqueline BLANDIN née JALES,
le 17 Janvier 2021.
Jacky BOURGOIN, le 26 Janvier 2021.
Gustave FROMENTIN, le 7 Février 2021.
Alain DESCHAMPS, le 17 Mars 2021.
Fernand MOTHU, le 3 Avril 2021.

CONTACT MAIRIE

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de
15h00 à 17h30

Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00

Pendant les vacances scolaires :

Tous les jours de 8h30 à 12h00

Fermée le samedi

Téléphone : 02 38 45 61 09

Fax : 02 38 45 66 10

Adresse mail :

mairie@mareauauxpres.com

bertrand@hauchecorne.info

Site internet :

www.mareauauxpres.com

Communauté de Communes des

Terres de Val de Loire : siège social,

32 rue du Général De Gaulle,

45130 Meung-sur-Loire

www.ccterresduvaldeloire.fr

Office de tourisme :

www.entree-orleans-et-chambord.com

Pays Loire Beauce

www.paysloirebeauce.fr



Fête des plantes, Octobre 2020



Le savoir-faire et l'expérience au service des familles

Déplacement à domicile

24h/24

7j/7

**POMPES FUNÉBRES - MARBRERIE
CHAMBRE FUNÉRAIRE - CONTRATS D'OBSÈQUES**

www.marbrerie-girard.com

3, rue du Général de Gaulle
45130 MEUNG-SUR-LOIRE

02 38 44 44 16



FOURNIL DE MAREAU

BOULANGER - PÂTISSIER - CHOCOLATIER - TRAITEUR

Nous vous accueillons
matin et midi pour
votre pause repas.



Restauration sur place
(sandwiches, salades...)



Mardi au Samedi
6h30 - 19h45

Dimanche
7h - 13h

Jours fériés
7h - 13h

02 38 45 61 12 - Mareau aux Prés  le Fournil de Mareau

BRICO **MARCHE**
Pouvoir tout faire Moins cher

02 38 45 12 89

Ouvert le dimanche matin

Allée de la Bergerie - 45370 Cléry-Saint-André



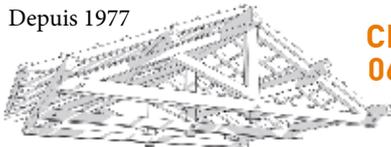
LASER INFORMATIQUE SERVICE

Tél. : 02 38 45 68 18
Port. : 06 81 42 97 44

Renaissens - 2 rue du Stade - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
E-mail : christophe-info@orange.fr - Site : www.laserinfos.fr

SARL GRAVIER

Depuis 1977



CHARPENTE BOIS
06 87 41 45 36

- Zinguerie
- Fenêtre de toit
- Rénovation / Neuf
- Isolation de toit
- Traditionnelle
- Industrielle
- Plancher
- Lucarne
- Colombage
- Appentis
- Terrasse
- Bardage

COUVERTURE
06 27 01 72 97

1680 route de Mareau
45370 Mézières-lez-Cléry
02 38 69 04 30



Intermarché



02 38 45 71 13

Du lundi au jeudi
de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Vendredi sans interruption de 8h45 à 20h
Samedi sans interruption de 8h45 à 19h30

Route de Blois - 45370 Cléry-Saint-André

ATELIERS LORIN *Fabricant depuis 1976*
DEVIS GRATUITS
 Olivier LORIN 06 76 61 22 06

Confection et installation de stores extérieurs
 de rideaux non feu pour collectivités
 Stores intérieurs - Volets roulants
 Particuliers - Entreprises

45370 MAREAU AUX PRES Tél. 02 38 45 60 23
 atelierslorin@wanadoo.fr Fax 02 38 45 62 70

 **Pierre Piscines**
 ENTRETIEN • DÉPANNAGE • RÉNOVATION
06 25 14 90 12
 Contrat de maintenance • Analyse et traitement de l'eau
 335 rue du Passage, 45370 Mareau-aux-Prés

SYLVIE BEAULIEU
FRUITS ET LÉGUMES

545, rue Saint-Fiacre
 45370 Mareau-aux-Prés

Tél. : 06 09 86 47 88

Vente directe tous les samedis
 de 9h30 à 12h30



S. GOSSÉ
P. GOSSÉ
 Notaires Associés


 Notaires

ORLÉANS : 02 38 65 48 00
CLÉRY ST ANDRÉ
 02 38 45 70 13

MAREAU-AUX-PRÉS
 Maison sur terrain
 de 900 m²
 DPE Energie : E - GES : E
 Prix : 220 000 € HNI.

 **COIFFURE St FIACRE**
www.coiffure-st-fiacre.com



02 38 45 60 05
 436 rue St Fiacre
 45370 Mareau-aux-Prés


PESCHOT COUVERTURE
 COUVREUR / ZINGUEUR / ARDOISIER

636 rue Saint-Fiacre - 45370 MAREAU-AUX-PRÉS
 peschot.adrien@orange.fr
06 46 55 16 25 / 02 38 22 08 69



 **TECHNIQUE ET PAYSAGE**
 Conceptions et réalisations personnalisées de jardins

Dallage - Pavage
 Maçonnerie paysagère
 Terrasses - Allées
 Clôtures - Portails
 Entretien
 Arrosage automatique
 Eclairage d'ambiance,
 d'allées, terrasses...
 Bassins - Fontaines

L'art d'aménager votre jardin
02 38 66 14 18
 349 rue de Manthelon - 45370 Mézières Lez Cléry
 Fax : 02 38 66 18 09 - Site : www.technique-paysage.com